



Stage de Licence 2^{ème} année

L2_Stage de première pratique en agence d'architecture

Niveau Licence – Inter-Semestre L2S1 – L2S2

L2S2 UE13 · 24h · ST · 2 ECTS

. . Enseignants et enseignantes

Le stage de L2 est encadré par l'enseignant en charge de l'atelier de projet du semestre L2S1.

La note de rapport de stage est intégrée au bulletin de notes du semestre L2S2.

. Calendrier – dates exactes

Le stage de première pratique :

- a lieu lors de l'inter-semestre entre la L2S1 et la L2S2, sauf exception justifiée,
- est validé en amont par la signature de la convention de stage par l'ensemble des parties,
- a une durée minimale de 4 semaines,
- il se déroule dans une seule structure,
- ne doit en aucun cas empiéter sur les dates de cours, avant validation des dates effective de stage, se référer au calendrier du semestre suivant.

. Descriptif

Le stage de première pratique en agence d'architecture se déroule dans une agence en charge de missions de maîtrises d'œuvres architecturales.

Par exemple :

- agence d'architecture de toute taille
- architecte auto-entrepreneur sous condition d'avoir un local professionnel et qu'il soit inscrit à l'ordre
- architecte du patrimoine

. Objectifs pédagogiques et compétences attendues

- L'étudiant ou l'étudiante doit prendre conscience du rôle et des responsabilités de l'architecte notamment au regard de la maîtrise d'ouvrage.
- Il ou elle doit prendre conscience de l'appartenance à une équipe de projet ainsi que la réglementation interne à une établissement professionnel ;
- Il ou elle doit prendre conscience du planning d'une démarche architecturale ;
- Il ou elle doit prendre conscience de l'archivage des éléments de projet ;
- Il ou elle doit prendre conscience de la présentation d'un projet ;
- Il ou elle doit comprendre la place de l'informatique dans la production architecturale.

. Pré-requis

- Savoir manier à minima les logiciels informatiques de l'architecture (AutoCAD, REVIT, ArchiCAD, Suite Adobe, etc.)

. Programme pédagogique et planning

Le rapport de stage doit être correctement présenté, photographié et orthographié. Il doit relater fidèlement les tâches réalisées par l'étudiant.

. Plan indicatif du rapport de stage

Un rapport est un document soigné (mise page, rapport textes / illustrations, qualité de la rédaction, syntaxe et orthographe).

0. Couverture

Titre + illustration, nature du stage, nom et logo de l'École Spéciale, nom et prénom de l'étudiant(e), année / semestre d'étude, nom de l'enseignant référent, nom de l'organisme d'accueil, nom du maître de stage, dates du stage, date de remise du rapport.

1. Sommaire

Introduction et sommaire numéroté indiquant les différents chapitres : présentation de l'organisme d'accueil, mission confiée, description du stage, conclusions critiques, annexes.

2. Introduction

Elle indique le point de départ du stage : motivation et démarche de recherche de stage.

Elle donne les informations essentielles et présente le plan du rapport.

3. Présentation de l'organisme d'accueil

Statuts, historique, marchés, organigramme, matériel, budget, partenariats, clients.

4. Mission du stagiaire

Descriptions des rôles et tâches accomplies.

5. Description du stage

Il est conseillé de tenir quotidiennement un journal de bord. Il permettra de garder la mémoire et sera le fil directeur du rapport. Toutes les illustrations produites par le stagiaire (croquis à main levée, schémas, plans, coupes, photos de maquettes, de chantier, documents infographiques) seront légendées et insérées dans le texte.

6. Conclusions critiques

Conclusions critiques et évaluation au regard des objectifs et attentes de l'étudiant, des conditions de déroulement du stage, des relations établies par le stagiaire. Mise en perspective du stage et de l'enseignement reçu à l'École, ainsi que des stages entre eux.

7. Annexes

- Glossaire des termes et notions techniques découvertes.
- Documents graphiques complémentaires.
- Attestation de fin de stage complétée par l'organisme d'accueil (obligatoire).

. Modalités et critères d'évaluation

Modalité d'évaluation

Dans le cas où l'étudiant n'a pas pu réaliser son stage entre le L2S1 et L2S2, il peut l'effectuer entre le L2S2 et le L3S1 (sous conditions). Dans ce cas, le rapport de stage en agence doit être envoyé au plus tard **un mois avant le début de la L3**.

Le rapport peut faire l'objet d'un complément si sa qualité est jugée insuffisante. La note figure dans le bulletin des semestres de L1/S2, L2/S2 et L3/S2 dans l'UE architecture et doit nécessairement être égale ou supérieure à 10. L'absence de stage ou de rapport de stage validé entraîne la non-acquisition de l'UE Architecture et donc le redoublement du semestre.

Critères d'évaluation

- Clarté du propos
- Mise en page
- Capacité rédactionnelle
- Sens et approche critique des situations rencontrées

. Procédure de signature de la convention de stage

1/ Téléchargez la Convention de Stage (France ou à l'Étranger) et l'Attestation de fin de stage <https://www.esa-paris.fr/la-pedagogie/formations/cycle-licence/stages>

2/ Cette Convention doit être dûment complétée :

- Page 1 :
 - o votre nom et celui de l'organisme d'accueil
 - o votre Niveau d'Étude Actuel
 - o stage de L2
- Page 2 : les activités confiées et les compétences à acquérir
- Page 5 : votre signature, celle de votre professeur référent et celle de votre organisme d'accueil

N.B. : Aucune convention incomplète ne sera acceptée.

3/ Envoi à zissia_patel@esa-paris.net pour signature finale de la Direction de l'ESA

4/ Dès lors, vous pourrez enfin débiter votre stage

5/ Remplir l'attestation de fin de stage le dernier jour de stage et la joindre au rapport.

N.B. : Nul ne doit débiter un stage sans avoir établi préalablement une convention légale.

Dans le cas contraire ni l'étudiant ni la structure ne peuvent bénéficier d'une couverture d'assurance.

. Aide financière en cas de stage réalisé à l'étranger en Europe

- En cas de stage réalisé en Europe, une bourse peut être demandée.
Pour information, cette aide n'est pas automatique et son montant dépend de la subvention globale allouée chaque année à l'École Spéciale d'Architecture par Erasmus+.

. Personnes ressources

- Mme Zissia PATEL : chargée du suivi administratif des stages
- Mme Léa Laulhère : support à la recherche de stage, accompagnement hors-les-murs.